



AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation

LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 354-73 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N°354 CONCERNANT LA MODIFICATION DES USAGES DANS LA ZONE D'URBANISATION P152

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 2 juillet 2019, le conseil municipal a présenté le premier projet de règlement N°354-73. Résolution 2019-07-CMD10176 modifiant le règlement de zonage N°354 de la municipalité de Déléage visant l'ajout de la classe «industrie moyenne i2» dans l'usage a la zone P152. Ses dispositions sont soumises à l'approbation des personnes habiles à voter.

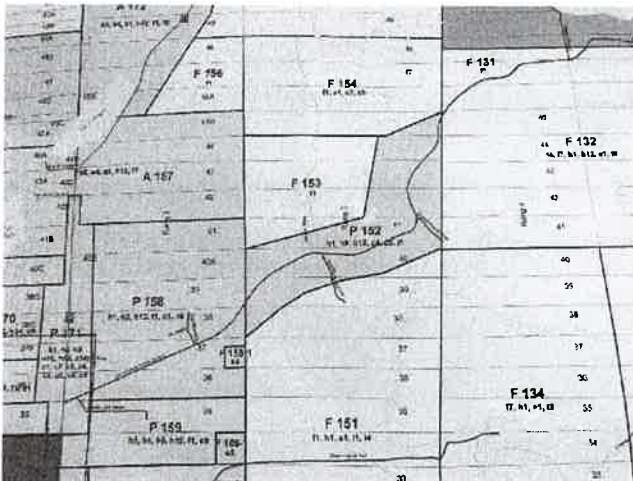
Une assemblée publique de consultation aura lieu le 12 septembre 2019 à 17h à la salle de l'édifice Palma-Morin situé au 175 route 107, à l'égard de ce projet de règlement. Une illustration des zones concernées est présente au bas du présent avis.

Au cours de cette assemblée, l'inspecteur municipal expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Zones contiguës :

- Les zones F132, F151, F153, F154 et F158.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, 175 Route 107, de 8h à 16h.



Donnée à Déléage, ce 28 août 2019

Sandra Bélisle

Sandra Bélisle

Directrice générale et secrétaire-trésorière